

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00894

Numéro SIREN : 479 426 686

Nom ou dénomination : AINDEX

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2023 sous le numéro de dépôt 5331

AINDEX

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes
ainsi qu'auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon

Société à responsabilité limitée

au capital de 38 000 €

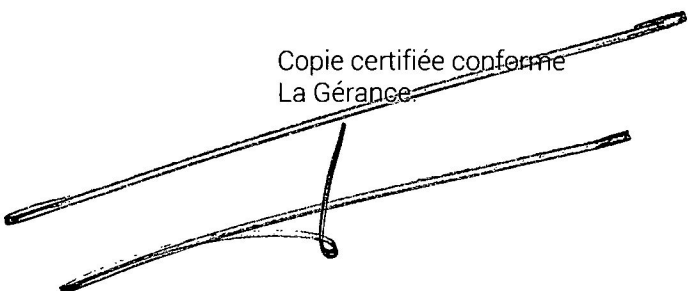
Siège social : 515, rue Léopold Le Hon

01000 BOURG-EN-BRESSE

479 426 686 RCS BOURG EN BRESSE

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Copie certifiée conforme
La Gérance:



① **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SARL AINDEX		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 515 RUE LEOPOLD LE HON		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 7 9 4 2 6 6 8 6 0 0 0 2 4		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092022						
		N-1 30092021						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
		Frais de développement *	CX					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 356	1 468	3 888	225	
		Fonds commercial (1)	AH	159 213		159 213	159 213	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	422 602	415 558	7 044	35 218	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				3 225	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN					
		Constructions	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR					
		Autres immobilisations corporelles	AT	262 288	247 615	14 672	25 455	
		Immobilisations en cours	AV					
		Avances et acomptes	AX					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
			Autres participations	CU				
			Créances rattachées à des participations	BB				
			Autres titres immobilisés	BD	216		216	1 216
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières *	BH						
TOTAL (II)		BJ	849 675	664 641	185 034	224 551		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN					
		En cours de production de services	BP	75 652		75 652	34 176	
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	178 633	10 393	168 241	147 062	
		Autres créances (3)	BZ	31 181		31 181	23 892	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD					
DIVERS	Disponibilités	CF	317 898		317 898	215 043		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	14 289		14 289	11 952		
	TOTAL (III)	CJ	617 653	10 393	607 261	432 126		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 467 328	675 034	792 294	656 677		
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	12 471
Clause de réserve de propriété : *	Immobili-		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL AINDEX		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :38.000.....)	DA	38 000	38 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 800	3 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	197 336	198 207
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 362	39 029
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	322 498	279 036
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	24 005	62 843
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	12 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	142 767	54 180
	Dettes fiscales et sociales	DY	169 737	132 457
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	17 871	18 534
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	103 417	109 628
TOTAL (IV)	EC	469 796	377 641	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	792 294	656 677	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	469 796	352 916	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AINDEX						Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 382 169	FH		FI	1 382 169		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 382 169	FK		FL	1 382 169		
	Production stockée *					FM	41 476		
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	41 405		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 465 052	1 162 714	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	603 469		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	14 955		
	Salaires et traitements *					FY	491 707		
	Charges sociales (10)					FZ	171 432		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	44 578	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	3 550	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	27 692		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 357 383	1 114 769	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							GG	107 669	47 945
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	479		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	479	874	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	790		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	790	2 095		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(312)	(1 221)
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	107 357	46 724

Désignation de l'entreprise SARL AINDEX										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	305		7 575
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	305		7 575
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	209		6 975
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	209		6 975
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	96		600
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	24 091		8 295
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 465 836		1 171 163
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 382 473		1 132 134
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	83 362		39 029
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5								RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1	8 375		12 599
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	12 414		9 134
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 12 414 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8								A3			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								A4				
Cessions de matériels informatiques										Exercice N			
Valeur comptables des matériels informatiques cédés										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
												305	
										209			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Etats financiers au 30/09/2022

Annexes

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **792 294 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 465 836 euros** et un total **charges de 1 382 473 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 83 362 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2021** et finit le **30/09/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles correspondent à :

- L'usufruit temporaire du siège de la société.
- L'amortissement est réalisé sur 15 ans, durée du droit accordé à la société.
- Un droit de présentation de clientèle comptabilisé à sa valeur historique.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens :

Logiciels informatiques	1 an
Installations générales	5 à 10 ans
Matériels informatiques	3 à 4 ans
Mobilier	3 à 10 ans

Stocks et en cours

TRAVAUX EN COURS

Ils comptabilisent les travaux en cours de réalisation non encore facturés

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils comptabilisent les anticipations de facturation

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Fonds commercial

Le Droit de présentation de clientèle n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du Droit de présentation de clientèle est inférieure à sa valeur nette comptable.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le P.C..G. 2016 homologué par arrêté du 26 décembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	587 523		1 906		2 258	587 171
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	587 523		1 906		2 258	587 171
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	183 176					183 176
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	76 400		4 363		1 651	79 112
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		259 576		4 363		1 651	262 288
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	1 216				1 000	216
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 216				1 000	216
TOTAL		848 315		6 269		4 909	849 675

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	389 642	29 642	2 258	417 026
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	389 642	29 642	2 258	417 026
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	183 176			183 176
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	50 945	14 936	1 442	64 439
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	234 121	14 936	1 442	247 615
TOTAL		623 763	44 578	3 700	664 641

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	39 872	3 550	33 030	10 393
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	39 872	3 550	33 030	10 393
TOTAL GENERAL		39 872	3 550	33 030	10 393
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			3 550	33 030	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	12 471		12 471
	Autres créances clients	166 162	166 162	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	869	869	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 758	2 758	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	24 058	24 058	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	3 496	3 496	
	Charges constatées d'avances	14 289	14 289	
	TOTAL DES CREANCES	224 103	211 632	12 471
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/09/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	24 005	24 005		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	142 767	142 767		
	Personnel et comptes rattachés	71 494	71 494		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 394	36 394		
	Impôts sur les bénéfices	15 932	15 932		
	Taxes sur la valeur ajoutée	39 982	39 982		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 935	5 935		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	12 000	12 000		
	Autres dettes	17 871	17 871		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	103 417	103 417		
	TOTAL DES DETTES	469 796	469 796		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		38 838			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		12 000			

Frais de recherche

Etat exprimé en euros	30/09/2022	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels					
Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers					
TOTAL					
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					
Dont inscrit au compte 203 du bilan					

Fonds Commercial

	30/09/2022	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	159 213	Droit de présentation de clientèle
TOTAL	159 213	

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/09/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

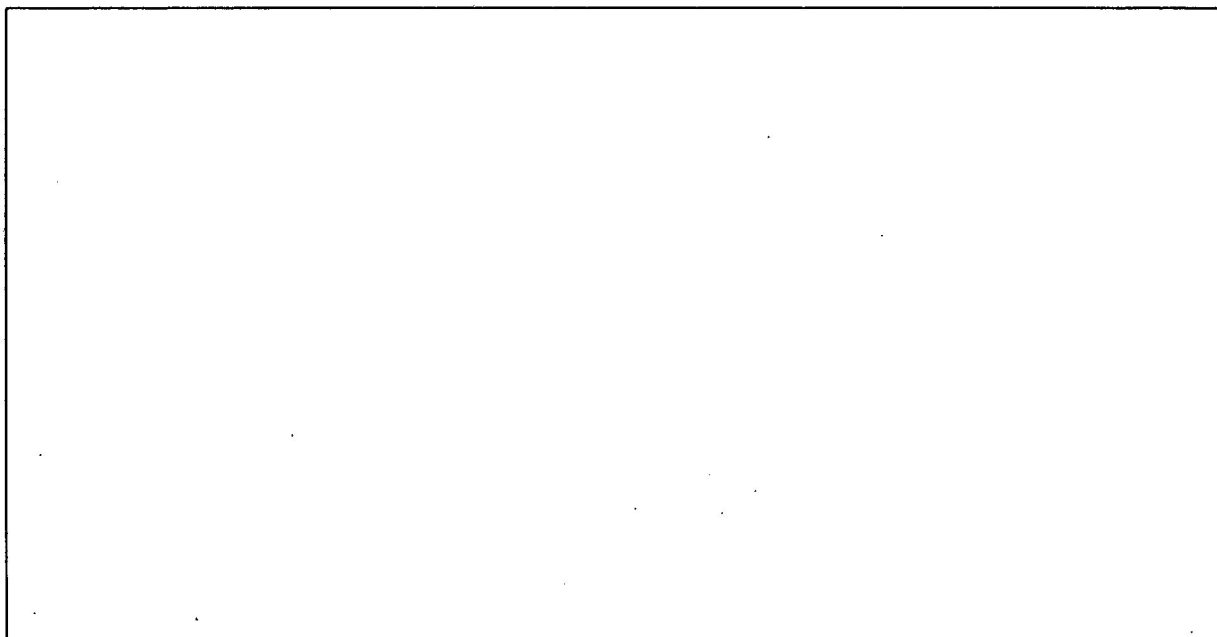
Capital social

		30/09/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		190,00	200,0000	38 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		190,00	200,0000	38 000,00

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Visibility	Remarks

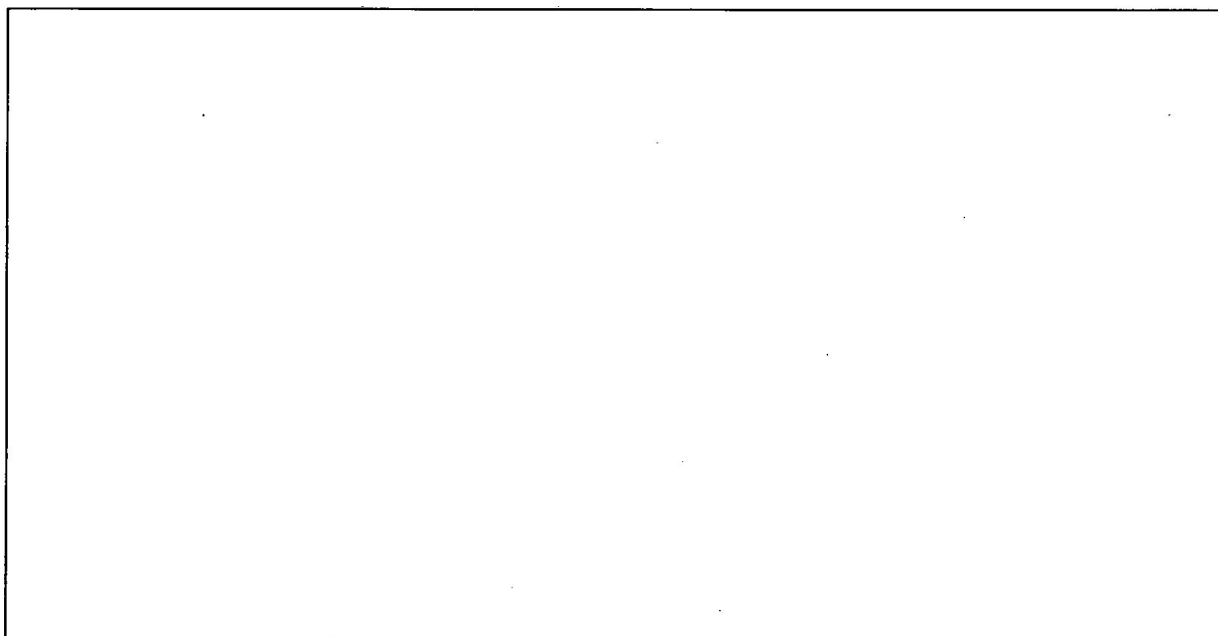
Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 328	41 724	93 604	224,34
Dettes fiscales et sociales	84 886	62 493	22 393	35,83
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes		4 476	(4 476)	-100,00
TOTAL	220 214	108 693	111 521	102,60



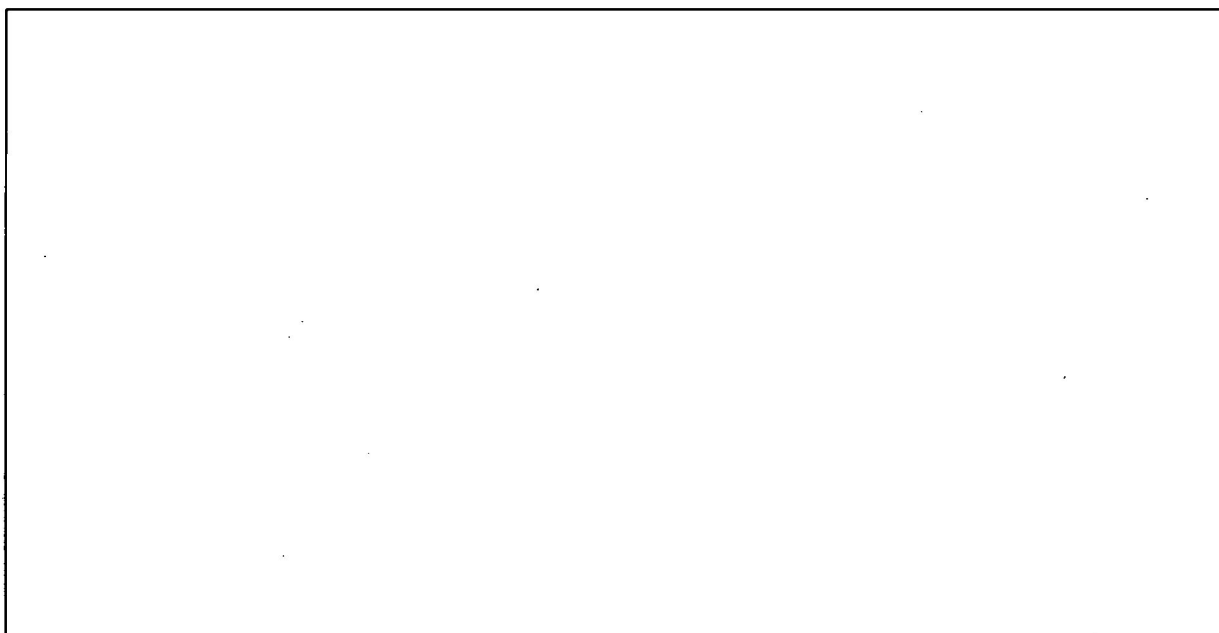
Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	14 289	11 952	2 337	19,55
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	14 289	11 952	2 337	19,55



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	30/09/2022	30/09/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	103 417	109 628	(6 211)	-5,67
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	103 417	109 628	(6 211)	-5,67



AINDEX
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite à l'Ordre des Experts-Comptables Rhône-Alpes
ainsi qu'auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Lyon
Société à responsabilité limitée
au capital de 38 000 €
Siège social : 515, rue Léopold Le Hon
01000 BOURG-EN-BRESSE

479 426 686 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 DECEMBRE 2022
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 83 362 euros ainsi qu'il suit :

Bénéfice net comptable de l'exercice	83 362 euros
A titre de dividendes aux associés	43 462 euros
Soit un montant arrondi de 228,75 euros bruts par part	
Le solde	39 900 euros
En totalité au compte "autres réserves".	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève, pour les 105 parts sociales concernées, à 24 018 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève, pour les 85 parts sociales concernées, à 19 444 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 31 décembre 2022

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :



Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Date de mise en paiement	Distribution		Abattement	
		Globale	Unitaire	Eligible	Non éligible
30/09/2019	/	/	/	/	/
30/09/2020	2020	39 900 €	210 €	22 050 €	17 850 €
30/09/2020	2021	24 700 €	130 €	13 650 €	11 050 €
30/09/2021	2022	39 900 €	210 €	22 050 €	17 850 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 décembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance